RCI
Rhône Chimie Industrie

Poudre insecticide

POUDRAFOURMI

Phytosanitaires, lutte contre les ravageurs

Son contact est fatale !!



Présentation

POUDRAFOURMI est une poudre insecticide adaptée à la lutte contre les colonies de fourmis.
Présente une action insecticide de contact à action immédiate et une forte rémanence.
Peut également être utilisé pour lutter contre l'infestation d'autres insectes rampants et volants.

Points forts

- **Poudre sèche micronisée**
- **Action foudroyante et rémanente jusqu'à 4 semaines**
- **Usage en locaux intérieurs et en extérieurs**
- **Peut également être utilisé contre d'autres types d'insectes volants ou rampants.**

Propriétés

- Poudre sèche en flacon poudreur pour un usage facile et délimiter.
- Permet une visualisation rapide des zones traitées.
- Formule micronisée idéal pour un usage sur les lieux de passages habituels des insectes quelques soit les aspérités du terrain.
- Particulièrement adapté grâce à son format et son protocole d'emploi pour lutter contre la prolifération des colonies de fourmis.
- Utilisable dans les locaux professionnels ou domestiques ainsi qu'à l'extérieur, dépôts d'ordures, bords de fossés, terrains etc.
- Egalement efficace par contact contre tous les types d'insectes volants et rampants, tels que : mouches, moustiques, guêpes, frelons, cafards, punaises, acariens, puces, tiques, poux, etc.
- Présente une action persistante pouvant aller jusqu'à 4 semaines en fonction de son exposition aux intempéries.

Mode d'emploi

- Saupoudrer uniformément la poudre en faisant attention à bien faire pénétrer le produit dans les coins, les interstices des planchers et dans tous les endroits où, par habitude, les insectes se cachent.
- La quantité de produit à distribuer dépend des surfaces et des lieux à traiter :

- surfaces lisses (sans fissures et creux) : distribuer uniformément le produit à la dose de 1 kg tous les 20-25 m2.

- surfaces irrégulières (avec fissures et creux) : distribuer uniformément le produit à la dose de 1 kg tous les 15-20 m2.

- En cas de forte infestation, utiliser la dose maximale.
- Respecter un intervalle de 3-4 semaines entre les applications en intérieur et 1 à 2 semaines en extérieur.
- La durée du traitement est variable et dépend du degré d'infestation, de l'espèce à combattre et de la saison ; dans tous les cas, il est préférable de ne pas dépasser 15-20 semaines de traitement consécutifs.

Température de mise en oeuvre : Température ambiante

Caractéristiques générales

N° de référence : POU31960
Aspect : Poudre fine
Couleur : Blanche
Odeur : Inodore
Densité : 0.81

Caractéristiques techniques

pH : 9.7 (à 1% dans l'eau)

Réglementation

Contact Alimentaire : Non
Type de formulation : DP (poudre à pulvériser)
MA : Perméthrine (N° CAS 52645-53-1) : 7 g/kg ;
Tétraméthrine (N° CAS 7696-12-0) : 0.5g/kg
N° inventaire : 92088
Activité : Usage grand public autorisé

TP : TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les arthropodes.

Conditionnement

Capacité de conditionnement : Flacon poudreur de 500g
Type de conditionnement : Vrac

Sécurité

Le port d'EPI appropriés est conseillé pour toutes manipulations du produit. FDS disponible sur Quick-fds.

Stockage

Stocker en emballage d'origine bien fermé, hors gel, humidité et fortes chaleurs.
Temperature de stockage : > 0°C et < 30°C
Durée de stockage conseillée : 36 mois